

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025****Date de convocation :**

18/09/2025

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Jérôme PARRILLA, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Thierry COMES, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Béatrice GONZALEZ, Yasmine SEBAHOUI, Valérie CRIBEILLET, Danielle POUDADE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Alain MARGALET (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Naïma METLAINE), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES).

Absents : Annabelle ALESSANDRIA, Frédéric CRAVO, Mélissa OBBIH, Marielle ALONSO, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE, Matias ROBIN.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/62 : HOSPICE 2 - RESTAURATION DES AILES SUD ET EST, AMENAGEMENT DES INTERIEURS - CHOIX DES ENTREPRISES

Le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations du 4 juillet 2024 et du 17 juillet 2025 pour la validation du projet Hospice 2 (restauration des ailes sud et Est, aménagement des intérieurs), la validation de la consultation des entreprises et les demandes de subventions.

Il s'agit désormais de valider le choix des entreprises à la suite de l'appel d'offres lancé sur e-marchespublics.com :

N° du lot	DESIGNATIONS DES LOTS
01	MACONNERIE - GROS ŒUVRE
02	CHARPENTE
03	COUVERTURE
04	MENUISERIE BOIS
05	METALLERIE - FERRONERIE
06	PLATRERIE
07	DECORS PEINTS
08	PEINTURE
09	ASCENSEUR
10	ELECTRICITE
11	CVC - PLOMBERIE

La commune a reçu les offres des entreprises avant le 8 septembre, 11 heures. Une négociation a ensuite été lancée avec réponses des entreprises pour le 16 septembre à 11h.

L'analyse a été réalisée conformément aux critères figurant au règlement de la consultation, à savoir :

- Prix : pondération de 50 %,
- Valeur technique : pondération de 50 %.

À la suite de la commission MAPA réunie le 19 septembre, à l'analyse approfondie des offres, il vous est demandé de confirmer la proposition de la commission.

Pour 3 lots, nous n'avons pas reçu d'offres. Pour deux autres lots, les offres, une seule par lot, sont inacceptables. Il est donc nécessaire de relancer 5 lots (menuiserie bois, plâtrerie, peinture, électricité, CVC plomberie).

Considérant le rapport du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer des marchés avec les entreprises désignées ci-après pour les montants suivants (avec lancement uniquement de la tranche ferme) :

- Lot N°01 MACONNERIE - GROS ŒUVRE : SELE : 1 139 737,25 € HT dont tranche ferme (TF) : 352 961,03 € HT
- Lot N°02 CHARPENTE : RBMH : 74 589,28 € HT dont TF : 40 458,36 € HT
- Lot N°03 COUVERTURE : SELE : 113 288,53 € HT dont TF : 60 731,65 € HT
- Lot N°05 METALLERIE – FERRONERIE : LES METIERS DU FER : 132 489,20 € HT dont TF : 14 982,00 € HT
- Lot N°07 DECORS PEINTS : BIORESTAURO : 48 070,12 € HT dont TF : 0 € HT
- Lot N°09 ASCENSEUR : TKELEVATOR : 32 860,00 € HT dont TF : 0 € HT

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ce marché (tranche ferme) sont inscrits au budget primitif 2025.

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 25 septembre 2025

Le Maire,




W.BURGHOFFER